

# Le placement massif des enfants aborigènes fait craindre de nouvelles « générations volées »

Les enfants aborigènes et insulaires du détroit de Torrès sont surreprésentés dans les systèmes de protection de l'enfance en Australie. Des chercheurs et des experts en protection de l'enfance dénoncent un système inadapté et raciste, aux lourdes conséquences pour les enfants et leurs familles.



LÉO ROUSSEL  
CORRESPONDANT EN AUSTRALIE

Il y a 17 ans déjà, le gouvernement australien faisait un pas historique vers une réconciliation avec ses populations autochtones. Le 13 février 2008, le Premier ministre travailliste de l'époque, Kevin Rudd, adressait, depuis Canberra, des excuses nationales aux « générations volées », ces dizaines de milliers d'Aborigènes et insulaires du détroit de Torrès retirés à leurs familles par les autorités entre 1910 et 1970 et placés dans des institutions ou des familles d'accueil blanches dans le cadre de politiques d'assimilation.

En 2025, malgré les excuses nationales, alors même que les traumatismes causés par ces politiques sont encore largement présents dans les communautés aborigènes, certains experts de la protection de l'enfance s'alertent du placement massif d'enfants autochtones dans les systèmes de protection de l'enfance, en foyer ou en famille d'accueil. Au point de craindre de nouvelles « générations volées ».

## Les autochtones surreprésentés

Alors qu'ils ne représentent que 6 % des enfants en Australie, 41 % des enfants placés en foyer ou en familles d'accueil sont des enfants autochtones. « Dans l'Etat d'Australie-Occidentale, ce chiffre grimpe à près de 60 % », affirme Annabel Hennessy, chercheuse pour l'ONG de défense des droits humains, Human Rights Watch en Australie.

Et la situation se détériore. « En l'espace de deux décennies, on a vu une augmentation massive d'enfants aborigènes placés dans cet Etat », reprend-elle. « En 2003, on avait moins de 600 enfants autochtones placés hors de leur foyer familial. En 2023, on dépasse les 3.000. »

Une donnée inquiétante qui a poussé l'ONG à étudier en profondeur le cas de l'Australie-Occidentale. Dans un rapport publié le mois dernier, Human Rights Watch et le Projet national de prévention du suicide et de gestion des traumatismes (NSPTRP) pointent du

doigt le caractère systématique du retrait des enfants aux mères aborigènes fuyant les violences domestiques, ou des nouveau-nés si leur mère est sans domicile.

De nombreuses femmes interrogées évoquent « une double punition », reprend Annabel Hennessy. « Lorsqu'elles se tournent vers les autorités, au lieu d'obtenir le soutien dont elles ont besoin, leur situation est rapportée directement auprès du Department of Communities (organe d'Etat des services de protection de l'enfance), résultant en une intervention des services de protection de l'enfance. »

Une situation qui pousse les mères de famille victimes de violences à refuser de se tourner vers les autorités.

Jessie, mère de trois enfants et victime de violences par son ex-partenaire, fait partie des personnes interrogées par Human Rights Watch. Lors d'une visite des services de protection de l'enfance à son domicile, elle explique avoir refusé d'ouvrir sa porte par crainte de voir ses trois enfants emmenés.

« J'avais un cocard et une lèvre fendue, et je savais qu'il se passerait quelque chose si j'ouvrais », témoigne-t-elle. « Ils ont juste dit : "Eh bien nous allons appeler la police pour que l'on puisse entrer", et c'est comme ça qu'ils les ont pris. »

## Une crise nationale

Si le rapport se concentre sur la situation dans l'Etat d'Australie-Occidentale, Annabel Hennessy précise que le placement disproportionné d'enfants aborigènes est « un problème national ».

Dans l'Etat voisin d'Australie-Méridionale, l'ex-commissaire à l'Enfance et aux Jeunes Aborigènes, April Lawrie, a elle aussi dénoncé à plusieurs reprises « une crise du taux de retrait des enfants aborigènes » de leurs familles. Première personne à occuper cette fonction dans l'Etat, cette membre des peuples Mirning et Kokatha alertait l'an dernier le parlement d'Australie-Méridionale, décriant un système de protection de l'enfance « institutionnellement raciste », qui retient « une large propor-

Alors qu'ils ne représentent que 6 % des enfants en Australie, 41 % des enfants placés sont des enfants autochtones. © AFP.

En 2003, on avait moins de 600 enfants autochtones placés hors de leur foyer familial. En 2023, on dépasse les 3.000

Annabel Hennessy  
Chercheuse pour Human Rights Watch

”

tion d'enfants aborigènes inutilement retirés et déconnectés de leurs familles, communautés et culture ».

Selon elle, le taux d'enfants autochtones retirés de leur foyer familial pourrait bientôt être « comparable à celui des générations volées ». Un terme fort, repris par différents défenseurs des droits des autochtones dans le pays ces dernières années.

En 1997, le rapport *Bringing Them Home*, portant sur les « générations volées » estimait, en Australie, qu'entre un enfant autochtone sur dix et un enfant autochtone sur trois a été retiré de force à sa famille entre 1910 et 1970. Selon la principale organisation autochtone de défense des droits de l'enfance en Australie, le Snaicc, sur mille enfants autochtones, 57,2 étaient placés en famille d'accueil ou en foyer en 2023, soit moins d'un enfant sur dix. Mais le chiffre augmente.

## Des traumatismes qui durent des générations

Ces retraits d'enfants ont des conséquences sur le long terme, pour les jeunes aborigènes comme pour leurs parents. « Cela crée un traumatisme intergénérationnel », détaille April Lawrie. « Un cycle de pauvreté intergénérationnelle parce que lorsque vous vous êtes fait voler votre terre, vos droits, vos enfants par le biais de la génération volée, ou vos salaires, vous n'avez pas les conditions nécessaires pour vous épanouir. »

L'ex-commissaire pointe également le problème de l'incapacité des enfants aborigènes à pouvoir vivre selon leur culture. « En Australie-Méridionale, 70 % des enfants aborigènes placés ne sont dans des foyers ou des familles non aborigènes », déplore-t-elle.

En plus d'une déconnexion de leurs communautés et de leur culture, les enfants aborigènes retirés à leurs familles présentent un risque accru d'incarcération dans les centres de détention pour mineurs de chaque Etat.

Selon Human Rights Watch, « l'incapacité » du système de protection de l'enfance « à fournir un environnement

stable, sûr et réparateur aux enfants » autochtones « a contribué à la surreprésentation des enfants autochtones dans le système pénitentiaire de l'Australie-Occidentale », constate aussi Human Rights Watch dans son rapport.

Pour April Lawrie, le retrait d'enfants aborigènes de leurs familles « est une passerelle vers le système de justice pour mineurs ».

Olivia, une grand-mère aborigène, raconte, elle, avoir vu les fréquentations de son petit-fils se dégrader lorsqu'il a été retiré à ses parents, à 12 ans. « C'est là qu'il a commencé à se mêler aux mauvaises personnes », témoigne-t-elle. L'enfant a fini par être incarcéré. « Je crois qu'il avait 12 ans. Depuis, il est sorti de détention, puis re-rentre, re-sorti, re-rentre... »

Pour éviter de causer encore davantage de traumatismes à des populations autochtones déjà discriminées sur tous les aspects socio-économiques en Australie, spécialistes des droits des autochtones et de la protection de l'enfance appellent le gouvernement fédéral et les gouvernements des différents Etats à agir rapidement.

Plutôt que le retrait systématique, Annabel Hennessy estime qu'un « soutien précoce aux familles » face aux problématiques de logement, de pauvreté, et de violences familiales serait préférable, tout comme une gestion de la question « dans la mesure du possible, par des organisations contrôlées par les autochtones ».

« On n'a pas assez de personnes aborigènes dans le processus de décision », regrette également April Lawrie, qui milite pour que les enfants, s'ils doivent être retirés à leurs parents, puissent rester au maximum dans le cercle familial ou communautaire.

« Si on ne change rien, on verra une nouvelle génération volée », assure-t-elle.

<sup>1</sup> Prénoms d'emprunt

<sup>2</sup> April Lawrie, interrogée en février 2025, a depuis quitté ses fonctions de commissaire à l'Enfance et aux Jeunes Aborigènes